



Liberté Égalité Fraternité



Direction Départementale des Territoires SUADT / Pôle Urbanisme 131, Faubourg Bannier 45042 ORLÉANS

Affaire suivie par : Guillaume LEMAIRE

Tél. Montargis: 02 38 28 30 65 Tél. Orléans: 02 38 52 48 07 guillaume.lemaire@loiret.gouv.fr

dossier n° PC 045 220 22 N0002

date de dépôt : 28 octobre 2022

demandeur : SAS NANCRAY **ENERGIE** Monsieur SOLAIRE, représenté par

GERVAIS THIERRY

pour : centrale solaire et bâtiments

adresse terrain : Lieu-dit Les Sablières, à

Nancray-sur-Rimarde (45340)

Direction Régionale des Affaires **Culturelles Centre** Service Régional de l'Archéologie 6 rue de la Manufacture 45043 ORLÉANS Cedex

CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES, SERVICES OU COMMISSIONS INTÉRESSÉES

le vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une Clé USB pour le dossier relatif à la demande susvisée.

En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

le vous demanderai par ailleurs de bien vouloir me renvoyer l'exemplaire du dossier qui vous a été adressé.

Fait, le 15 décembre 2022 L'instructeur.

Guillaume LEMAIRE



Préfecture de la région Centre Val-de-Loire Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie courriel: secretariat-sra.drac-centre@culture.gouv.fr

Orléans, le

- 3 JAM. 2023

Le présent dossier ne fera pas l'objet de prescriptions archéologiques en application du Code du patrimoine - Livre V (Archéologie).

> Pour la Préfète de cion et par subdélégation, le conservateur

> > Christian VERJUX